



N° 1799

Mai 2020

Les hébergements collectifs touristiques en 2019 La fréquentation progresse malgré un recul de la clientèle non résidente

En 2019, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques de France métropolitaine augmente de 1,3 %, soit 6 millions de nuitées supplémentaires. La hausse est portée par la clientèle résidente (+ 2,4 %), tandis que la fréquentation non résidente se replie (- 1,1 %).

Dans les hôtels, le nombre de nuitées croît de 0,8 %, grâce au dynamisme de la clientèle résidente. Première clientèle non résidente, la clientèle britannique diminue fortement et explique à elle seule l'essentiel de la baisse des non-résidents. La deuxième clientèle provient des États-Unis.

La fréquentation hôtelière baisse en Île-de-France, région fortement marquée par divers mouvements sociaux en 2019 et particulièrement sensible à la présence des non-résidents. Elle progresse en province, sauf en Corse et en Bourgogne-Franche-Comté.

Dans les campings, la hausse de la fréquentation (+ 2,9 %) est essentiellement située sur le littoral et le fait de résidents. Les très bonnes conditions climatiques ont notamment bénéficié aux campings du nord et de l'ouest. La fréquentation des autres hébergements collectifs de tourisme augmente modérément.

Jean-Claude Gidrol (direction régionale d'Occitanie, Insee)

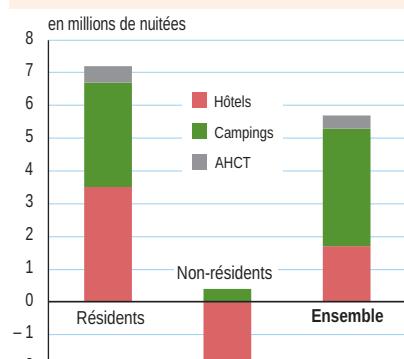
En 2019, en France métropolitaine, la **fréquentation en nuitées** des hébergements collectifs touristiques (hôtels, campings et **autres hébergements collectifs touristiques** ou AHCT ; *sources*) croît de 1,3 %, soit une augmentation de 6 millions de nuitées (*figure 1*). Un nouveau record de fréquentation est atteint avec 442 millions de nuitées (après 436 millions en 2018 et 427 millions en 2017), malgré les mouvements sociaux qui ont jalonné l'année 2019. Bien que moins soutenue qu'en 2018 et 2017, cette croissance contraste avec les fréquentations plus atones des années 2011 à 2016.

Avec 215 millions de nuitées en 2019, l'hôtel est le premier mode d'hébergement collectif, devant l'hôtellerie de plein air (129 millions de nuitées) et les AHCT (99 millions de nuitées).

Au sein de l'Union européenne (*sources*), le nombre de nuitées augmente de 2,4 % en 2019, confirmant la tendance à la hausse observée depuis dix ans. L'Espagne reste le pays européen le plus touristique, avec 470 millions de nuitées, en hausse de 0,5 %, devant la France métropolitaine. Vient ensuite l'Allemagne (436 millions), qui, contrairement à l'année précédente, devance légèrement l'Italie (433 millions).

En Espagne, deux nuitées touristiques sur trois sont le fait de non-résidents. En Italie, la fréquentation est partagée à parts égales entre les clientèles **résidente** et **non résidente**. Le poids des non-résidents est nettement plus faible en France métropolitaine (31 % des nuitées touristiques) et en Allemagne (20 %). Dans ces quatre pays, la fréquentation est tirée en 2019 par la clientèle résidant dans le pays.

1 Évolution de la fréquentation entre 2018 et 2019



Lecture : la fréquentation des non-résidents baisse de 1,5 million de nuitées, essentiellement dans les hôtels (- 1,8 million de nuitées) et dans les AHCT (- 0,1), mais pas dans les campings (+ 0,4).

Champ : hôtels, campings et AHCT situés en France métropolitaine.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

La fréquentation augmente dans les hôtels grâce à la clientèle résidente

En 2019, la fréquentation dans l'hôtellerie croît de 0,8 %, dans un contexte de concurrence toujours vive des hébergements individuels proposés par des particuliers via des plateformes internet. La fréquentation hôtelière de la clientèle résidente augmente de 2,6 % et fait plus que compenser la désaffection des non-résidents (-2,3 %).

La fréquentation hôtelière des résidents du Royaume-Uni atteint son plus bas niveau depuis 2011

En 2019, dans un contexte de grèves et de tensions sociales, la fréquentation hôtelière des non-résidents diminue de 2,3 %, soit une baisse de 1,8 million de nuitées. L'ensemble de la clientèle non résidente représente 36 % des nuitées totales, dont 24 % en provenance de pays européens (figure 2). Cette fréquentation reste néanmoins

supérieure à celle des années 2011-2017 (figure 3a), après le record atteint en 2018. La moindre fréquentation des résidents du Royaume-Uni est la principale explication de cette baisse, avec une chute de 10,6 %. La baisse du nombre de nuitées est plus modérée pour d'autres pays européens. Hors Europe, les touristes en provenance de Chine et du Proche et du Moyen-Orient sont aussi venus moins nombreux, alors que ces deux clientèles progressaient dans les hôtels en 2018. La baisse de fréquentation chinoise est amorcée dès le printemps 2019, antérieurement à l'épidémie de Covid-19.

À l'opposé, la fréquentation américaine continue de progresser et se rapproche de celle du Royaume-Uni.

2 Évolution de la fréquentation hôtelière en nombre de nuitées et en taux entre 2018 et 2019

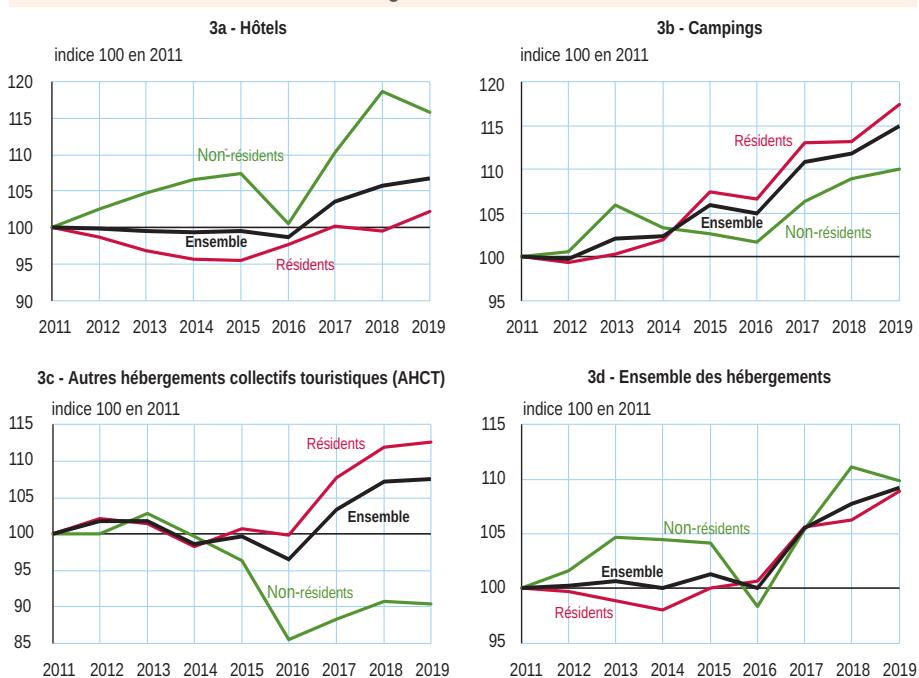


Lecture : dans les hôtels, la fréquentation des touristes résidant au Royaume-Uni a baissé de 1,2 million de nuitées entre 2018 et 2019, soit une baisse de 10,6 %. Le cercle correspondant est proportionnel au nombre de nuitées en 2019, soit 9,9 millions.

Champ : hôtels situés en France métropolitaine.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

3 Évolution des nuitées dans les hébergements collectifs entre 2011 et 2019



Lecture : en 2019, les nuitées de la clientèle non résidente dans les hôtels ont progressé de 15,9 % par rapport à 2011.

Champ : hôtels, campings et AHCT situés en France métropolitaine.

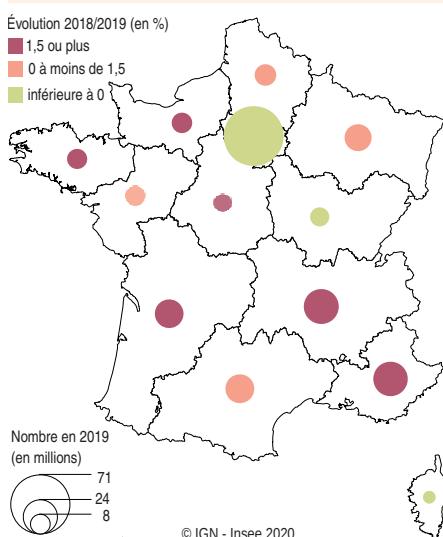
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

La fréquentation dans les hôtels d'Île-de-France est en baisse

L'Île-de-France accueille le tiers des nuitées hôtelières métropolitaines (figure 4). La fréquentation y baisse de 0,7 %. Les résidents y sont venus plus nombreux (+ 2,5 % de nuitées), mais la fréquentation de la clientèle non résidente baisse de 3,1 %. La persistance des perturbations parisienne liées aux mouvements sociaux a pu décourager une partie de la clientèle en provenance de l'étranger de séjourné dans la région. Malgré ce repli après une très bonne année 2018, la fréquentation des hôtels franciliens reste largement supérieure à celle des années 2011-2017. Le nombre de nuitées diminue légèrement dans les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté (-0,3 %) et plus nettement en Corse (-2,6 %).

Les autres régions métropolitaines bénéficient d'une hausse de la fréquentation hôtelière par rapport à 2018. Ainsi, la fréquentation hôtelière augmente de 3,0 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cinq

4 Nombre de nuitées dans les hôtels en 2019



Champ : hôtels situés en France métropolitaine.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

autres régions connaissent une progression notable, de + 2,1 % en Auvergne-Rhône-Alpes à + 1,5 % en Centre-Val de Loire, en passant par la Nouvelle-Aquitaine, la Normandie et la Bretagne. L'augmentation est plus modérée dans le Grand Est, les

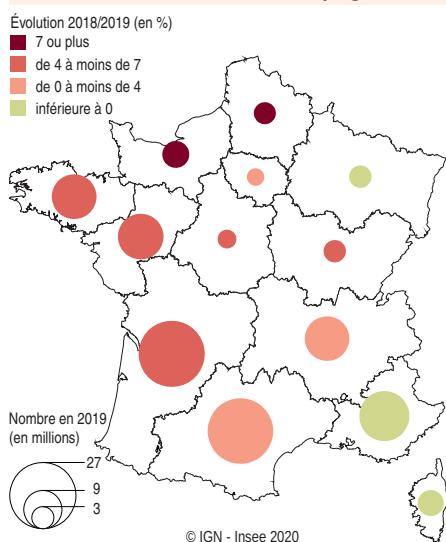
5 Fréquentation des campings selon la provenance de la clientèle

	Nuitées en 2019 (en millions)	Évolution 2018/2019 (en %)
France	88,4	3,7
Pays-Bas	12,8	- 3,0
Allemagne	9,3	5,3
Royaume-Uni	6,1	- 4,8
Belgique	5,2	3,3
Suisse	1,9	10,9
Italie	1,0	0,2
Espagne	1,9	17,5
Europe hors France	40,0	1,1
Étranger	40,2	1,1
Total clientèle	128,6	2,9

Champ : campings situés en France métropolitaine.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

6 Nombre de nuitées dans les campings en 2019



Note : période d'avril à septembre.

Champ : campings situés en France métropolitaine.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques.

Hauts-de-France, les Pays de la Loire, ainsi qu'en Occitanie.

La fréquentation des résidents augmente dans toutes les régions sauf en Corse. La hausse est supérieure à 4 % dans les Hauts-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. À l'inverse, la fréquentation des non-résidents baisse ou stagne dans la plupart des régions, excepté en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 1,3 %), en Normandie (+ 1,2 %) et en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,6 %).

espagnole sont moins nombreuses, mais leur fréquentation est particulièrement dynamique en 2019, confirmant pour la clientèle espagnole une tendance de long terme.

Les campings du Nord et de l'Ouest profitent de la chaleur estivale

La forte chaleur de l'été 2019 a pu conduire certains estivants adeptes de l'hôtellerie de plein air à rechercher une relative fraîcheur dans les régions du Nord ou de l'Ouest. Ainsi le nombre de nuitées augmente fortement dans les campings des Hauts-de-France (+ 18,2 %, *figure 6*), de Normandie (+ 12,1 %), de Centre-Val de Loire (+ 6,0 %) et de Bourgogne-Franche-Comté (+ 4,9 %). Dans ces quatre régions, l'hôtellerie de plein air bénéficie de l'afflux de résidents comme de non-résidents. La fréquentation est également dynamique dans les campings des Pays de la Loire (+ 6,0 %), de Bretagne (+ 4,3 %) et de Nouvelle-Aquitaine (+ 4,2 %), malgré une relative désaffection des non-résidents. Le nombre de nuitées augmente plus modérément en Occitanie (+ 1,6 %) et en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,6 %) et baisse dans le Grand Est (- 0,3 %), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 1,0 %) et surtout en Corse (- 6,9 %). Dans les AHCT, les nuitées progressent fortement en Bourgogne-Franche-Comté (+ 12,0 %) et dans les Hauts-de-France (+ 12,4 %), grâce à la fréquentation des résidents.

Le camping attire la clientèle résidente

Dans l'hôtellerie de plein air, la fréquentation augmente de 2,9 % pour atteindre 129 millions de nuitées. Cette hausse représente les deux tiers de celle des hébergements collectifs. La fréquentation des résidents croît de 3,7 % alors que la hausse est plus modérée pour la clientèle non résidente (+ 1,1 %). Ainsi, parmi les 3,6 millions de nuitées supplémentaires dans les campings, 3,2 millions sont le fait de résidents (*figure 3b*) et la clientèle résidente représente 69 % des nuitées en camping. En 2019, les **emplacements équipés** continuent à être de plus en plus fréquentés au détriment des **emplacements nus**. Leur fréquentation augmente de 7,0 %, aussi bien pour la clientèle résidente que non résidente. Ainsi, en 2019, 55 % des nuitées en camping se font sur des emplacements équipés, contre 44 % en 2011.

Dans les campings, la fréquentation néerlandaise est en recul

Dans les campings, une nuitée sur trois est réalisée par des touristes en provenance d'autres pays européens (*figure 5*). Malgré une fréquentation en baisse de 3,0 % en 2019, les Pays-Bas restent le premier pays de provenance, avec 12,8 millions de nuitées. La fréquentation de la clientèle en provenance du Royaume-Uni baisse également (- 4,8 %) pour s'établir à 6,1 millions de nuitées. En revanche, les clientèles allemande et belge sont venues plus nombreuses dans les campings qu'en 2018. Les clientèles suisse et

Le haut de gamme toujours plus recherché

Le parc hôtelier compte 646 000 chambres en 2019, soit une capacité en légère hausse par rapport à 2018 (+ 0,5 %, *figure 7*). La place de l'hôtellerie haut de gamme (4 et 5 étoiles) continue à croître. Cette hausse du nombre de chambres offertes s'accompagne d'une hausse du nombre de nuitées dans ces hôtels (+ 3,5 % dans les 4 étoiles et + 5,7 % dans les 5 étoiles), malgré la baisse des **taux d'occupation**.

À l'autre extrémité de la gamme, le nombre de chambres dans les hôtels non classés est

7 Parc et fréquentation des hôtels et des campings, selon la catégorie au 31 décembre 2019

	Hôtels					Camping				
	Nombre de chambres		Nuitées	Taux d'occupation		Nombre d'emplacements		Nuitées	Taux d'occupation	
	31/12/2019 (en milliers)	Évolution entre les 31/12/2018 et 2019 (en %)		Évolution 2018/2019 (en %)	2019 (en %)	31/12/2019 (en milliers)	Évolution entre les 31/12/2018 et 2019 (en %)		2019 (en %)	Évolution 2018/2019 (en points)
Non classés	100,6	0,4	4,3	52,5	0,0	70,3	1,2	6,9	23,7	0,4
1 étoile	14,4	- 12,0	- 15,2	60,8	1,8	15,8	- 10,1	- 9,3	27,5	1,0
2 étoiles	127,5	- 3,6	- 4,1	60,4	0,8	114,2	- 4,7	- 0,7	29,0	0,8
3 étoiles	244,6	1,9	1,4	63,6	0,0	234,8	- 1,4	- 0,6	33,5	0,2
4 étoiles	134,4	3,0	3,5	68,6	- 0,3	198,6	2,3	5,2	43,1	1,2
5 étoiles	24,5	5,2	5,7	67,3	- 1,2	69,7	3,1	6,6	51,0	1,6
Total classés	545,4	0,5	0,3	64,2	0,3	633,2	- 0,6	2,7	37,6	1,0
Ensemble	646,0	0,5	0,8	62,4	0,2	703,4	- 0,5	2,9	36,4	0,8

Champ : hôtels et campings situés en France métropolitaine.

Sources : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête sur la fréquentation des hébergements touristiques ; Atout France.

De fortes hausses de chiffre d'affaires dans l'hôtellerie et la restauration

En 2019, le chiffre d'affaires mensuel des hôtels et hébergements similaires est en hausse tous les mois par rapport à 2018, à l'exception du mois de mai, en légère baisse par rapport à mai 2018. Cela peut s'expliquer par un effet calendaire, le jour férié de la Pentecôte ayant eu lieu le 21 mai 2018 et le 10 juin 2019. Ramenés à l'ensemble de l'année, les indices mensuels de chiffre d'affaires des hôtels et hébergements ont progressé de 3,8 %, comparé à + 5,4 % dans la restauration.

quasi-stable (+ 0,4 %), après deux années de forte hausse liée à la volonté de certains hôtels de ne pas renouveler leur demande de **classement**. Dans ces hôtels, le **nombre de nuitées** augmente de 4,3 %. La capacité et la fréquentation des hôtels 1 étoile et 2 étoiles continuent à baisser.

Avec 703 400 emplacements, l'offre dans les campings diminue légèrement par rapport à 2018 (- 0,5 %). La montée en gamme du parc de campings se poursuit et le nombre d'emplacements offerts dans les établissements de 4 ou 5 étoiles progresse (respectivement + 2,3 % et + 3,1 %). Le nombre de nuitées dans ces campings haut de gamme augmente, par l'effet cumulé de la hausse du nombre d'emplacements offerts et des taux d'occupation. Inversement, les campings de la classe économique (non classés, 1 et 2 étoiles) continuent à perdre des emplacements et des nuitées. Si les taux d'occupation augmentent en 2019 dans tous les campings, quel que soit leur niveau de confort, l'écart se creuse entre le haut de gamme et la classe économique. Dans les AHCT, le nombre de **places-lits** reste proche du million. Le taux d'occupation atteint 61,6 % (- 1,0 point par rapport à 2018).

La fréquentation des AHCT augmente modérément

La fréquentation des AHCT croît peu (*figure 3c*), en raison d'évolutions contrastées entre les différents types d'hébergement. Les résidences de tourisme et hôtelières représentent les trois quarts de la fréquentation de ce type d'hébergement touristique. Le nombre de nuitées y baisse de 0,6 %, entièrement du fait de la clientèle résidente (- 0,8 %). Dans

l'autre segment des AHCT, composé de villages-vacances, de maisons familiales et d'auberges de jeunesse, la fréquentation augmente de 3,5 %. Ce dynamisme est porté par la clientèle résidente (+ 4,7 % de nuitées) alors que la fréquentation des non-résidents baisse (- 4,4 %). La clientèle résidente demeure largement majoritaire dans les AHCT, réalisant quatre nuitées sur cinq. ■

Sources

Les résultats s'appuient sur l'**enquête mensuelle de fréquentation des hébergements collectifs touristiques** réalisée par l'Insee, en partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE) et les comités régionaux et départementaux du tourisme. Les résultats sont définitifs. Cette publication porte sur la France métropolitaine. Elle ne prend pas en compte la fréquentation dans les DOM (4 millions de nuitées).

L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon national comprenant 12 000 hôtels sur un total de 18 000, 6 100 campings sur un total de 8 400 et 2 800 autres hébergements collectifs touristiques sur un total de 3 700.

Pour l'hôtellerie de plein air, depuis 2017, l'enquête est réalisée d'**avril à septembre inclus** auprès des campings possédant au moins un **emplacement de passage**. Pour les régions dont la collecte ne démarrait auparavant qu'en mai, les données relatives aux mois d'avril 2011 à 2016 ont été estimées.

L'hébergement en logement individuel proposé par des particuliers n'est pas couvert par cette enquête, que l'offre soit marchande (gîtes, chambres d'hôtes, appartements de tourisme proposés par des centrales de réservation...) ou non marchande (résidences secondaires ou hébergements chez des parents ou amis).

À la date de cette publication, les données européennes, diffusées par Eurostat, concernant l'année 2019 sont encore provisoires.

Révision des séries concernant les hôtels

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées. Les résultats de 2011 à 2018 ont été recalculés avec la même méthode. Les données sont inchangées pour les autres modes d'hébergement.

Définitions

La **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **autres hébergements collectifs touristiques** sont les résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse.

Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France. Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Le **classement des hébergements** est réalisé par **Atout France** et reste valable 5 ans.

Un **emplacement de passage** est un emplacement destiné à une clientèle touristique pour une durée de moins d'un an. Certains campings commercialisent également des emplacements résidentiels pour des particuliers y établissant une résidence secondaire sur des durées plus longues. Cette offre résidentielle n'est pas prise en compte ici. L'emplacement peut être **nu ou équipé** d'un hébergement léger (chalet, bungalow, mobil-home, etc.).

Les **places-lits** désignent la capacité de couchage en nombre de personnes.

Pour en savoir plus

- Insee, « Au quatrième trimestre 2019, la fréquentation touristique progresse faiblement (+ 0,8 % sur un an) », *Informations Rapides* n° 35, février 2020.
- Gidrol J.-C., « Saison touristique d'été 2019 », *Insee Focus* n° 171, novembre 2019.
- Bahu M., « Les logements touristiques de particuliers loués via internet séduisent toujours », *Insee Focus* n° 158, juin 2019.
- Gidrol J.-C., « Saison touristique d'hiver 2018-2019 », *Insee Focus* n° 156, juin 2019.

Direction Générale :

88 avenue Verdier
92541 Montreuil Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :

A. Goin

Rédacteurs :

X. Besnard,
P. Glénat

Maquette :

P. Thibaudeau
Code Sage : IP201799

ISSN 0997 – 3192 (papier)
ISSN 0997 – 6252 (web)

© Insee 2020

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

